

Livret d'accueil

SESSAD DYS



SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Introduction :

Votre enfant est admis au SESSAD DYS.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Ce livret d'accueil, préparé pour vous et votre enfant par les différents intervenants est destiné à vous présenter le fonctionnement et l'organisation de notre service.

Nous espérons que sa lecture répondra à vos interrogations.

Nous restons à votre disposition pour écouter et prendre en compte vos remarques et suggestions concernant ce livret.

L'équipe du SESSAD.



SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Ses origines

L'ADPEP Corse du Sud a été constitué dans les années 1960 comme œuvre faisant appel à la générosité publique conformément à la loi du 30 mai 1916 et au décret du 16 septembre 1916, et déclarée à ce titre pour la 1^{ère} fois le 12/10/1972 sous le n° 155/26.

La dernière modification des statuts, déposée en préfecture de Corse du Sud, date de 2013.

Ces derniers définissent les caractères fondamentaux de l'association, traditionnellement les Associations Départementales de Pupilles de l'Enseignement Public.

Qu'est-ce que le SESSAD ?

Le **S**ervice d'**E**ducation **S**péciale et de **S**oins **A** Domicile (SESSAD) est un service médico-social dont la mission est : « le soutien à l'intégration scolaire, sociale et l'acquisition de l'autonomie... » (Décret du 12/1989).

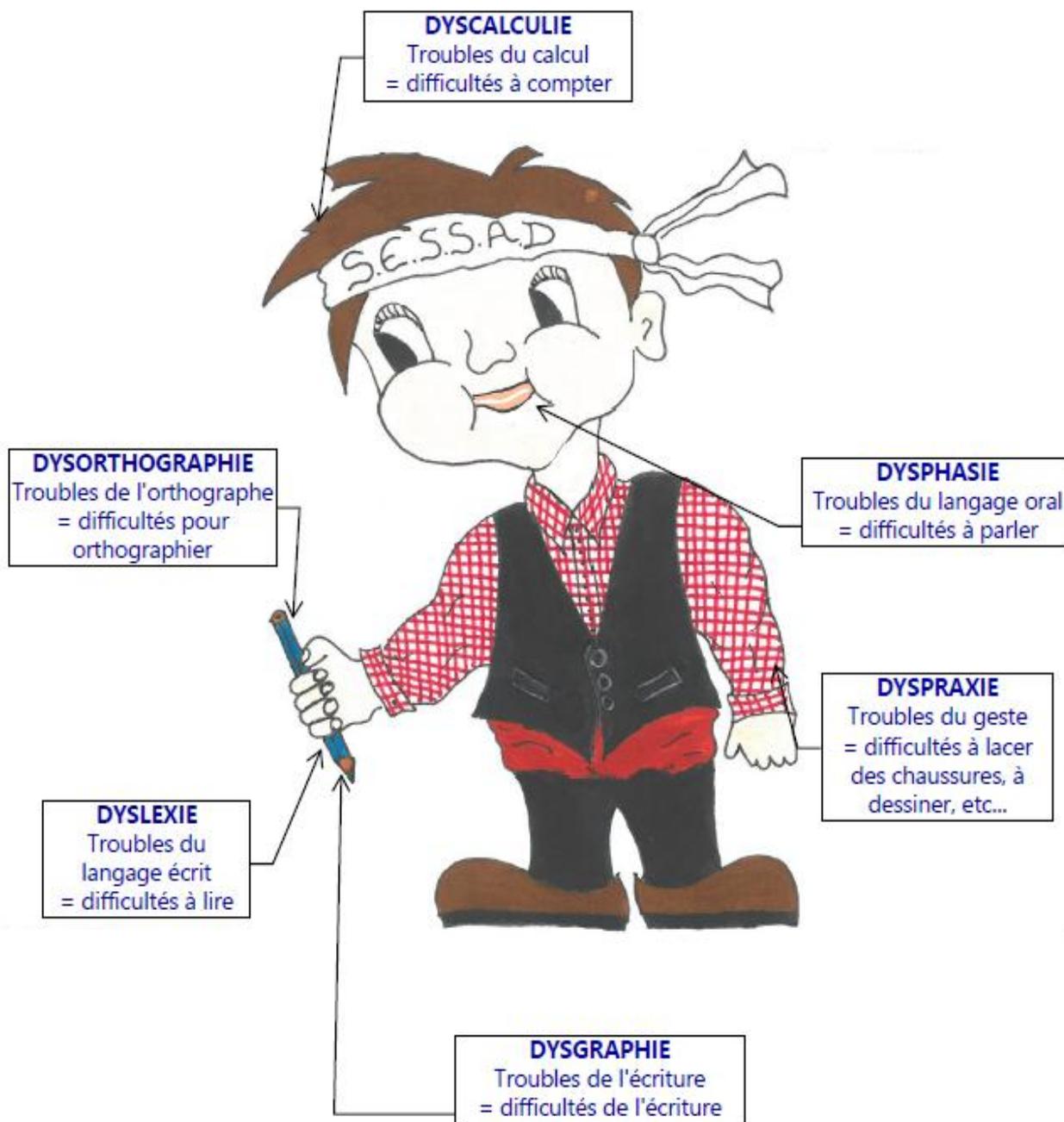
Le SESSAD DYS, est un service de l'A.D.P.E.P.2.A (Association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corse du Sud).

Créé en 2003, il reçoit des enfants et adolescents de 0 à 20 ans.

Depuis 2016, le SESSAD est habilité à accueillir un public présentant des troubles DYS.

C'est un service de proximité qui intervient dans tous les lieux de vie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte et il a pour visée l'acquisition de l'autonomie.

Pour qui ?





SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Comment ?

Etapes d'admission de votre enfant :

- Remise de la notification d'orientation par la **Maison Des Personnes Handicapées**,
- Entretien de préadmission,
- Réunion de service
- Entretien d'admission avec signature du **Document Individuel de Prise en Charge** et remise des documents,
- Co-construction d'un **Projet Individualisé d'Accompagnement** avec votre collaboration,
- Début de l'accompagnement.

Quel est le rôle de notre SESSAD ?

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et le jeune dans son environnement social et familial.

Cela passe par :

- Développer des compétences sociales de communication et d'autonomie,
- Soutenir l'intégration, les apprentissages scolaires et l'insertion professionnelle,
- L'accompagnement des familles,
- La collaboration avec tous les professionnels concernés par ces jeunes, quels que soient leurs domaines de compétence : l'école, la santé, le secteur social, culturel ou sportif.

Quels sont les intervenants ?

Le SESSAD est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui recouvre plusieurs champs d'intervention :

- Médical
- Thérapeutique
- Educatif
- Social



SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Le SESSAD DYS mobilise les compétences de différents professionnels, à temps plein ou à temps partiel :

- Directrice générale
- Médecin coordinateur
- Cheffe de service
- Secrétaire coordinatrice
- Psychologue clinicien
- Orthophonistes
- Psychomotricien
- Educateur spécialisé
- Assistante sociale
- Ergothérapeute en conventionnement

De l'accueil à l'élaboration du projet...

En premier lieu l'orientation procède d'une notification de la M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Un rendez-vous de préadmission est fixé avec la cheffe de service et le médecin coordinateur. A la suite de cet entretien, une réunion de service est organisée.

Trois nouveaux rendez-vous, vous seront alors proposés :

- Le 1^{er} avec l'assistante sociale, il validera l'admission définitive avec signature du **D**ocument **I**ndividuel de **P**rise en **C**harge et remise des documents.
- Le 2^{ème} permettra de coconstruire ensemble **P**rojet **I**ndividuel d'**A**ccompagnement de votre enfant.
- Le 3^{ème} en cours de suivi, sera une rencontre avec la psychologue.

Des contacts sont également pris avec les partenaires avec votre accord (établissement scolaire, services médicaux et sociaux, professionnels libéraux...).



SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Le projet se met en place et évolue...

Les séances se déroulent en individuel et/ou en petit groupe, dans les lieux de vie habituels de votre enfant (établissements scolaires, structures petite enfance, domicile...) ou dans les locaux du SESSAD.

L'équipe est à l'écoute de vos questionnements et vous accompagne dans votre cheminement.

Le projet est évalué au moins une fois par an pour s'ajuster au mieux à l'évolution de votre enfant, en tenant compte de vos attentes et des observations des professionnels. Il sera actualisé en redéfinissant les objectifs et en adaptant les moyens mis en œuvre.

Dans l'élaboration comme dans l'évolution du projet individualisé, votre participation est essentielle.

La fin de l'accompagnement SESSAD :

Lorsque nous estimons que les objectifs sont atteints, la prise en charge peut s'arrêter, à votre demande ou sur proposition de l'équipe, en concertation avec les différents partenaires.

Ce départ se prépare avec vous et votre enfant. En cas d'orientation vers une autre structure, des rencontres peuvent s'organiser entre les équipes afin de faciliter le relais de l'accompagnement.

Cet arrêt est soumis à la validation de la M.D.P.H.



SESSAD DYS

12 Avenue du Docteur Noël FRANCHINI 20090 AJACCIO

Téléphone 04.95.22.29.46

sessad@adpep2a.fr

Guide pratique :

Constitution du dossier :

Il est constitué à l'admission. L'ensemble du personnel est tenu à une obligation de discrétion et au secret professionnel.

Nous vous demandons de nous signaler tout changement de situation au cours du suivi (sécurité sociale, adresse...).

Le financement :

Les prestations au sein du SESSAD sont prises en charge par les caisses d'assurance maladie qui règlent directement le service.

Les transports :

Ils sont organisés par la famille et si vous souhaitez que votre adolescent vienne seul, vous devez en pendre la responsabilité et le signifier par écrit.

Vos droits :

- L'accès au dossier : en fonction de la législation en vigueur, vous pouvez avoir accès au dossier de votre enfant (loi 2002-02). Vous en faites la demande par écrit (de préférence par courrier recommandé).
- Informatiques et libertés : Les données administratives transmises par les représentants légaux sont enregistrées dans le logiciel : « ORGAMEDI ».

Où nous situer :

Adresse :

☒ : 12 avenue Noël FRANCHINI

20 090 Ajaccio

☎ : 04 95 22 29 46

E-Mail: sessad@adpep2a.fr

Accès:

Bus: ligne 2 ➤ arrêt LEP ANTONINI

